

Mensuel - Avril 2018 - numéro 528

L'« Épreuve » avec un grand « É »et la Résurrection

Le mois dernier, je faisais allusion à la « tentation » de Jésus au désert (Mt 4.1-11, Mc 1.12-13, Lc 4.1-13) après une période de jeûne. Or, les textes sur le jeûne sont fréquemment précédés de textes sur la prière, dont la version longue du Notre Père (Mt 6.9-13) et sa sixième demande au v. 13, identique à celle de Luc dans la version courte (Lc 11.2-4), que la plupart des traductions françaises rendent par « Ne nous soumets pas à la tentation ».

Comme vous le savez, cette formulation a été amendée à la demande de nos frères catholiques, appuyés par des théologiens orthodoxes, et un récent synode national a entériné les termes «Ne nous laisse pas entrer en tentation ». Cette traduction n'a pas échappé aux critiques, notamment celle de gommer les aspérités du texte (traduttore, traditore!) Nous pouvons avoir l'impression d'une nouveauté imposée. Notre précédent Schlumberger président Laurent reconnaissait (« Ressources », avril 2015) que du côté protestant des insuffisances de communication interne marquèrent ce processus d'adoption, alors que la demande des évêques catholiques francophones datait de 2009.

Certains exégètes, au vu des termes identiques dans Matthieu et Luc, arguent que le verbe grec employé impose un verbe transitif « apporter vers », « conduire dans », très bien rendu par «ne nous induis pas» (traduction protestante française avant 1965) ou «ne nous soumets pas » (traduction œcuménique de 1966). D'autres, s'appuyant sur une allusion d'un Père de l'Église à un proto-évangile de Matthieu (« Mathieu écrivit un évangile dans la langue des Hébreux»), arguent que le texte araméen, voire hébreu sous-jacent est mieux rendu par « ne nous laisse pas entrer en tentation». Seulement voilà, ce texte ne nous est pas parvenu. Le débat n'est donc pas clos. Mais il ne l'était pas plus en 1966 lorsqu'au cours du synode national de l'ERF le Président Pierre Bourguet s'exclama: « Ne peut-on penser que Dieu connaît en toutes langues le sens exact des termes inspirés à son Fils?»

La gêne suscitée par la traduction de 1966 venait du déplacement du sens du mot «tentation» qui suggère désormais l'attirance voire la fascination pour le mal. De fait, le terme grec peirasmon, rendu en latin par temptatio, se traduit le mieux par « Épreuve » avec un grand É, celle qui est au-delà de nos forces. Paul dans 1Co 10.13 nous rassure: « Dieu est fidèle: il ne permettra pas que vous soyez éprouvés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter. » Pourquoi demander à Dieu de ne pas nous conduire dans une Épreuve au-delà de nos forces alors qu'il y est d'avance disposé? Justement parce que cela va mieux en le disant et parce que Jésus nous dit que notre Père sait d'avance ce que nous allons lui demander.

N'ayons pas peur: pour nous, Jésus a traversé victorieusement l'Épreuve suprême, le piège de Satan lui enjoignant de mettre Dieu à l'épreuve une première fois (Mt. 4.7 et Lc 4.12); Satan s'étant éloigné pour revenir au temps marqué (Lc 4.13), il a évité une seconde fois de mettre Dieu à l'épreuve pour qu'il « éloigne de lui cette coupe », en acceptant que ce ne soit pas sa volonté qui advienne, mais celle de Dieu (Mt 26.39, Mc 14.36 et Lc 22.42). Il n'y a pas de traduction parfaite; nous pouvons par esprit de communion avec les frères francophones d'autres confessions réciter la nouvelle formulation en sachant que ce que contient cette sixième demande du *Notre Père* est bien plus riche que les mots les plus riches.

La victoire de Jésus sur lui-même donne tout son sens à sa mort et à sa résurrection. Christ est ressuscité! Oui, il est vraiment ressuscité!

Jean-Louis Nosley

Depuis février 2016, la loi Claeys-Leonetti autorise la « sédation profonde »: à la demande explicite du patient qui, sans espoir de guérison, ne supporte plus ses souffrances, et par une décision collective et pluridisciplinaire du personnel médical, le médecin peut administrer une « sédation profonde et continue »: endormir le malade jusqu'à ce que survienne la mort. Cette loi a été présentée comme un droit du malade, qui n'ôterait rien à la déontologie médicale. Elle entendait éviter les deux écueils de l'euthanasie et du suicide assisté. Mais on sent bien que la « sédation profonde et continue » est un euphémisme et ne diffère pas vraiment d'une « sédation terminale », selon la formule employée lors de la discussion de cette loi. Et que serait l'euthanasie, si elle devait se distinguer d'une telle sédation, demandée par le malade et collégialement discutée, ou encore différer de la possibilité de mettre fin à thérapeutique, autorisée l'acharnement strictement encadrée depuis 2005? «La main qui soigne ne peut pas être la main qui tue ». Ce principe peut-il être abandonné?

Or, les modalités d'application de la loi Claeys-Leonetti n'ont pas encore été publiées, que voici déjà, depuis janvier et jusqu'en avril sous l'égide du Comité consultatif d'éthique, le lancement d'« états généraux de la bioéthique », sous forme d'une « vaste consultation aux modalités et publics diversifiés, afin de recueillir un large panorama d'opinions de la société » sur la question notamment de l'euthanasie : en clair, on nous propose sur le sujet des réunions publiques et un site internet où chacun peut donner son avis en vue d'une refonte de la législation sur la charge de la fin vie » [https://etatsgenerauxdelabioethique.fr]. Que signifie ce besoin d'une nouvelle loi?

La Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) plaide contre un tel projet. Elle témoigne de l'extrême rareté de la demande d'euthanasie et propose de signer un manifeste d'opposition à une législation nouvelle sur le sujet, sur le site http://www.sfap.org/actualite/manifeste-de-la-sfap. Elle rappelle cette phrase de Georges Orwell: « Quand on me présente quelque chose comme un progrès, je me demande avant tout s'il rend plus humain ou moins humain ».

L'euthanasie, une fois facilitée, serait-elle un progrès? Comment le serait-elle, si entrer à l'hôpital c'est se retrouver devant des médecins qui seront susceptibles de devenir vos bourreaux au lieu de vous soigner ou de vous soulager, si les proches qui vous y conduisent

viennent en réalité, sciemment ou non, demander votre mort, ou si vous-même vous vous sentez poussé à devancer les uns et les autres par l'obscur désir de leur éviter cette inhumanité ou de transformer une violence subie en une violence choisie...? Et que deviendrait un tel « progrès », si on le mesure à la baisse voulue et programmée des dépenses hospitalières et de santé? Ces questions sont loin d'être anodines et nous concernent tous, dans notre plus profonde intimité.

Dans un article récemment publié par *Réforme*, le directeur général de la Fondation diaconesses de Reuilly « plaide pour une écoute personnalisée et la qualité de l'accompagnement ». Il combat l'argument d'un « "droit à mourir " fondé sur la liberté individuelle [...]. Paradoxalement, les partisans de ce nouveau droit demandent à ce que cette mort soit assistée. Nous en arriverions presque à oublier le "tu ne tueras point", celui du Décalogue, celui du serment d'Hippocrate, celui du code civil. Il fait partie des interdits qui fondent le vivre-ensemble de toute société humaine. Nous réaffirmons que la main qui soigne ne peut pas être la main qui tue ».

Et l'article rappelle qu'il n'y a pas d'approche générique possible de la mort de chacun, mais seulement des cas particuliers. « La seule approche possible est une éthique de situation : le cas unique d'une personne avec son identité, son visage, son histoire, son entourage ». Une personne dont notre devoir est de l'accompagner dans la dignité et de la soulager selon ses souffrances, et pour qui sa propre mort ne relève pas du droit : elle est jusqu'au bout vécue, et une mort peut même advenir comme le couronnement d'une vie.

Une paroissienne de Robinson témoignait au culte, l'autre jour, de son expérience de la fin d'un proche vécue comme un merveilleux apaisement, après l'assistance du prêtre, qu'il avait sollicitée, et entre deux amis qui s'étant longtemps perdus de vue se retrouvaient providentiellement à son chevet.

La féministe Geneviève Fraisse, sur un sujet différent mais tout autant à l'ordre du jour, écrivait : "Le consentement semble un mot simple, une notion transparente, une belle abstraction de la volonté humaine ; il est pourtant obscur et épais comme l'ombre et la chair de tout individu singulier". Seule peut l'illuminer la clarté de l'amitié, de l'affection, de l'amour, ou du sentiment profond d'un accomplissement.

R. P.

Méditation partagée en Conseil Presbytéral sur "le notre père"

Lorsque nous prions « le notre père », nous exprimons nos demandes à Dieu et la cinquième demande, la seule qui évoque une relation avec les autres (« Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés »), m'a amené à me poser deux questions, à cause du doute qui m'anime au moment de prononcer cette parole :

- le pardon du Père est-il conditionnel ou inconditionnel ?
- est-ce que c'est notre pardon à ceux qui nous ont offensés qui nous fait accéder à la grâce, la rédemption ou la miséricorde ?

Après quelques recherches et réflexions, on peut brièvement retenir que le pardon de Dieu n'est pas conditionné par celui que nous accordons à notre prochain. Lorsque nous refusons de pardonner à notre prochain, Dieu ne se détourne pas de nous en nous refusant sa miséricorde, c'est nous-mêmes qui nous fermons à la grâce du pardon que Dieu nous destinait; c'est nous-mêmes qui refusons l'amour miséricordieux du Père. Ce commandement est une invitation, un encouragement à pardonner, et non une condition au pardon divin. En refusant de pardonner, nous refusons en quelque sorte le pardon inconditionnel de Dieu. Donc pardonner, c'est accepter soi-même le pardon.

Par ailleurs, le pardon des offenses n'est pas la condition de notre salut : Dieu nous a pardonné en Christ. Le Père étant miséricordieux, nous sommes invités à nous montrer « miséricordieux comme notre Père est miséricordieux ». Et lorsque l'offense qui nous est faite nous semble si importante qu'elle devient impossible ou difficile à pardonner, pensons alors à Jésus sur la croix : il prie pour ceux qui le font mourir : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! ». C'est lui seul, par son Esprit, qui peut nous donner la force de l'impossible. Et c'est ce pardon nous libère.

Armand Malapa



En ce mois

- Pâques tombe un premier avril : comme un symbole du mystère qui entoure la Résurrection !
 Celle-ci n'est pas offerte à une vérification historique positive, mais ouverte à notre foi.
- Les vacances de printemps seront, comme chaque année, l'occasion de la retraite de ceux de nos catéchumènes du Secteur qui célébreront à la Pentecôte prochaine leur baptême ou leur confirmation.
- Nous accueillons deux nouvelles conseillères presbytérales : Sylvie Pérousse et Véronique Peyre. Voir ci-après, p. 6.





- Pour vos vacances, n'oubliez pas de vous renseigner sur les activités de l'EPUdF dans notre région, sur [https://www.eglise-protestante-unie.fr/region-parisienne-reformee-r8], et sur les animations de l'Atelier protestant [http://latelierprotestant.fr].
- Et si vous en avez le loisir, examinez la Constitution de notre Église [https://www.eglise-protestante-unie.fr/organisation/references-et-documents-administratifs-6]. Le Conseil Presbytéral aura jusqu'à la mi-mai pour s'associer aux observations qui pourront déboucher sur la modification de ces textes lors du prochain Synode national!

Dans nos familles

- Hervé et Céline Cohen-Salmon présenteront leur fille Clémence – qui est aussi la petite-fille de notre pianiste Denise – au baptême le dimanche 15 avril prochain. Soyons nombreux à les entourer pour témoigner de notre amitié et de notre joie!

Le pasteur Philippe Kabongo Mbaya présidera à cette occasion l'ensemble du culte et sera heureux de nous retrouver.

Le « Coin du feu » du 23 mars sur le micro-don nous a offert un passionnant récit de la genèse et du développement d'une « start-up » de l'économie participative et solidaire. Pour tous ceux qui s'intéressent à l'efficacité possible d'une économie tournée vers l'homme et non vers le profit, voir les promesses de ce commencement sur [https://www.microdon.org].

Compte-rendu du Conseil Presbytéral du 13 mars 2018

Les dix membres présents partagent d'abord une belle *méditation sur le pardon* postulé par la cinquième demande du Notre Père, conduite par Armand Malapa. Dans le refus de pardonner, ce n'est pas Dieu qui se détourne de nous mais nous-mêmes qui nous fermons au pardon inconditionnel qui nous est destiné. Ce n'est pas notre pardon qui fait accéder à la grâce (Eph. 4.32; Col. 3.13; Lc 6.36). Jésus-Christ seul peut nous donner la force de l'impossible, du pardon le plus difficile.

Le calendrier d'avril est ensuite complété de la proposition d'une intervention de la chorale Gospel au culte, soit le 8 avril, soit le 22 avril. Hervé Cohen-Salmon disposera de la salle de culte après le baptême de sa fille le 15 avril. Le Conseil se réjouit de l'arrivée de nouveaux paroissiens et souligne l'utilité, pour celui qui se charge de saluer les arrivants au culte, de se signaler par un badge "Accueil". Il propose d'afficher chaque mois les noms non seulement des prédicateurs et liturges, mais aussi, avec leur consentement, des personnes qui assurent la musique et l'accueil. L'Entraide attend avec impatience l'arrivée du pasteur Vincens Hubac!

Au chapitre des *finances*, la Trésorière se préoccupe de la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de comptabilité et d'un début d'année très "mou": 3190 € seulement recueillis en deux mois, alors qu'il faut chaque mois envoyer 6000 € à la Région et payer 1300 € de remboursement de prêt! En outre l'ARAPEJ, qui ne quittera pas ses locaux de Robinson, y entreprendra de gros travaux et la paroisse sera amenée à assurer elle-même une partie des frais. Malgré l'appoint, cette année, des loyers de la Maison d'Unité, nous ne pourrons peut-être pas assurer totalement le surplus de versement prévu à la Région dans le budget préparé pour l'AG du 18 mars. Il faudra en outre envisager des travaux dans le "Studio". Il est rappelé que celui-ci ne fait pas partie du logement du pasteur.

La supervision des *travaux* à effectuer est prise en charge par Marc Faba, à qui Bernard Darrigrand a transmis plans et dossiers techniques des locaux, merci à l'un et l'autre! Trois portes auront été remplacées les 23-24 mars ou le 6 avril. Il faudra réparer les dalles de linoléum arrachées dans le Bureau et la cuisine de l'appartement du Pasteur, réaliser l'isolation visuelle de la terrasse dont le CP évalue les modalités et les coûts, se préoccuper enfin de traces de fissures au sol du local polyvalent et de la régulation du thermostat de la chaudière générale. Armand Malapa se charge de trouver preneur pour les panneaux de chantier toujours entreposés sur le terrain.

Le chantier de printemps du 25 mars accueillera la participation des adventistes: leur pasteur s'y engage dans un courrier chaleureux, et le Conseil exprime sa reconnaissance.

Le CP se penche ensuite sur la préparation des deux Assemblées Générales et la distribution des tâches et des rôles. Il rappelle que l'aumônerie de Fresnes relève des deux associations, les repas de l'amitié de la Cultuelle, et que les activités du groupe 25-45 seront présentées par le CDR. Il signale la difficulté, en l'absence de pasteur cette année, d'assurer les visites individuelles, de fédérer un groupe de jeunes et d'assurer l'atelier de théologie. La négociation avec la mairie sur la signalétique dans la commune n'est pas close.

Deux membres du Conseil se retirent : Frédéric Jouve et Lucie Kayas. Le Conseil les remercie chaleureusement pour leur engagement, y compris, s'agissant de Frédéric Jouve, au Bureau de l'Association Culturelle. Deux nouveaux membres se présentent aux élections du 18 mars : Sylvie Pérousse et Véronique Peyre.

Le Conseil récapitule ensuite les préparatifs en cours pour le culte des Rameaux et la Semaine sainte (ainsi que pour le coin du feu du 23 mars sur le micro-don). Il propose à Vincens Hubac les dates du 18 ou du 25 mai pour un "coin du feu" sur les Cathares.

Enfin, avant d'entonner un dernier cantique, le Conseil rappelle l'urgence de recevoir la signature du professeur de violon M. Kovac sur le contrat qui lui est proposé. Il décide de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil l'examen de la Constitution de notre Église en vue du prochain Synode... et d'annoncer clairement au culte la nouvelle formulation du Notre Père: "Ne nous laisse pas entrer en tentation".

R. P.

Allo 702 - Avril 2018 4

EPUFdF, communauté de Robinson

Procès verbal de l'assemblée générale annuelle de l'association cultuelle du 18 mars 2018

Après un court temps liturgique, l'assemblée générale a commencé avec l'élection à l'unanimité du bureau de cette assemblée, puis avec l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2017.

Le rapport moral a été présenté par le président Jean-louis Nosley :

Cette année de vacance pastorale se passe bien et nous offre la richesse d'entendre des prédicateurs différents. Nous avons toujours le deuxième dimanche de chaque mois un repas ouvert à tous.

Les actes pastoraux : 6 baptêmes, et 3 cultes de consolation : nous avons entouré notre amie Sylvette Bareau à l'occasion du décès de sa mère et nous étions nombreux à avoir besoin de paroles de vie après le décès de notre amie Jacqueline Gascuel.

Notre communauté compte environ 150 foyers connus, dont 110 participent financièrement, et 86 sont cotisants. Nous notons que notre engagement financier envers la région est plus important que d'autres paroisses, ce qui correspond à notre souci de solidarité.

23 enfants ou adolescents viennent en formation religieuse, mini club biblique, club biblique et KT.

Le groupe biblique mensuel est très apprécié des paroissiens qui y vont régulièrement.

La participation de notre communauté à la prison de Fresnes, lors du culte de Noël est appréciée, Philippe Kabongo M'Baya en est toujours l'un des aumôniers. Pour la communication, il nous faut remercier l'équipe dynamique de notre journal, (qui souffre toutefois de ne pas avoir assez d'abonnés), ainsi que Louis et Hanta Rakotoarivoni qui s'occupent efficacement de notre site.

Nos liens avec d'autres communautés sont actifs lors de la semaine de l'unité ou des célébrations de la semaine de Pâques. En mai il y a eu aussi le colloque sur Luther très intéressant.

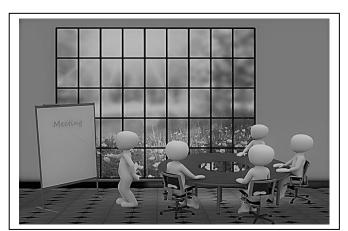
Le rapport financier est présenté ensuite par Nicole Draussin.

Après ses explications très claires, nous votons le quitus financier, une seule abstention est à noter.

Le budget 2018 est présenté. Nicole explique que très récemment la nécessité de certains travaux comme le changement de nombreuses fenêtres aux Charmilles, ou la réfection des puits de lumière, impose d'envisager des frais non prévus dans le budget présenté à l'assemblée. Le budget est voté à l'unanimité. Nicole Draussin est vivement applaudie pour tout le travail qu'elle effectue.

Enfin, comme nous sommes en année élective pour renouveler le conseil presbytéral, nous commençons par remercier Frédéric Jouve et Lucie Kayas pour tout ce qu'ils ont apporté. Les deux candidates au poste de conseillère se présentent. Il s'agit de Sylvie Pérousse et de Véronique Peyre, toutes deux élues.

L'assemblée se termine par un cantique et l'offrande.



Sylvie Pérousse se présente :

Je fais partie de la communauté de Robinson depuis 2001, date à laquelle j'ai découvert le Centre, au hasard d'une promenade. J'ai connu le Pasteur Isabelle PIERRON puis le Pasteur KABONGO MBAYA.

Mon père aussi a fréquenté la communauté, jusqu'à ce que sa santé l'en empêche.

Scéenne depuis 1973, j'ai travaillé presque quarante ans à EDF — dix ans à Paris et le reste du temps aux activités sociales de la R&D (Recherche et Développement) à Clamart : occasion de développer des animations avec des associations, proposer des sorties culturelles, des POINTS SANTÉ avec le corps médical, etc. Avec des collègues, nous avons organisé des collectes de vêtements, de médicaments, de layette, de laine pendant plusieurs années. Un local avait été mis à notre disposition.

Retraitée en juillet 2012, je me suis occupée de mon père. Il a dû quitter le foyer logement pour intégrer une maison de retraite à Sceaux. Ce passage fut une épreuve, mais la foi l'a aidé à supporter la situation. Jacqueline GASCUEL, Édith ROGIER, Sylvette CARRICHON lui ont régulièrement rendu visite. Il a pu parler avec elles de la Bible, qu'il connait très bien.

J'ai participé à l'ENTRAIDE au temple de Robinson ainsi qu'aux TABLES DU CASP. Enrichissante expérience partagée.

Le protestantisme vient du côté maternel: mon arrière-grand-mère, Suisse du canton de BERNE, a quitté un milieu bourgeois et austère pour épouser un pâtissier, à BÂLE. Tous deux, partis en Angleterre, ont eu trois enfants et sont revenus en FRANCE. Cette arrière-grand-mère s'occupait en particulier des enfants au temple. Ma grand-mère a suivi cet investissement.

Grand-père musicien, grand-mère travaillant aux P.T.T., mère à E.D.F., père menuisier: tous très chaleureux, gais, ouverts sur l'extérieur. Je parle souvent de la transmission, si importante. Il m'a fallu plus de temps pour retourner régulièrement au temple mais DIEU a toujours accompagné les étapes de ma vie. Il y a eu des épreuves que je n'aurais pas pu surmonter sans son aide.

Ma fille Séverine est éducatrice de jeunes enfants. C'est ce qu'elle a toujours voulu faire. Elle aussi cultive les liens amicaux, la joie de vivre. En janvier dernier, quand on m'a demandé d'entrer au Conseil Presbytéral, j'ai accepté.

Cette demande avait déjà été formulée mais je ne me sentais pas prête. Il faut prendre part à la vie de la communauté, trouver sa place, apprendre l'expérience des autres membres, essayer de proposer des actions. Prenons soin les uns des autres. Que le Seigneur m'accompagne dans cette tâche que je l'aide découvre, avec des Conseillers autres Presbytéraux, et bénisse toute la communauté de Robinson.

Véronique Peyre se présente :

Je m'appelle Véronique Peyre et j'ai 55 ans. Cela fait 17 ans que je suis arrivée à la paroisse de Robinson avec mon mari, alors que nous cherchions une troupe de scouts pour notre fille. Un an après notre arrivée, le pasteur Isabelle Pierron m'a sollicitée pour être monitrice du Club Biblique 1 (groupe de catéchèse des enfants en CE1 et CE2). J'ai rejoint l'équipe de Catherine Jamin et Fabienne Hetzel à l'automne 2002. Parallèlement, j'ai fait partie des groupes « Etudes bibliques », « Foyers mixtes », « Catéchèse pour adultes» de la paroisse, ce qui m'a permis de belles rencontres et m'a énormément nourrie.

Aujourd'hui, j'anime toujours avec joie le Club Biblique (enfants du CE1 au CM2), avec Corinne Schoeffter et Sylvette Bareau et depuis deux ans, je suis ré-inscrite aux « Etudes bibliques ».

Il y a deux mois, Jean-Louis Nosley, le président du Conseil Presbytéral, m'a demandé si j'accepterais d'être candidate au conseil presbytéral. J'ai longuement réfléchi et j'ai accepté. Je me sens prête à m'engager différemment dans la vie de l'Eglise, et à apporter mes moyens, tels qu'ils sont, au service de la communauté. Et je continuerai à être monitrice du Club Biblique!

Seigneur donne-moi de prendre ma part

d'habiter l'identité que tu me donnes

d'exploiter les charismes que ton regard déploie en moi d'être présent là où tu me places

Seigneur donne-moi d'être ce que tu espères de moi Seigneur donne-moi de prendre toute ma part

de ne pas me réfugier derrière mon sentiment d'insuffisance

de ne pas brandir ma petitesse pour me dérober à mes devoirs

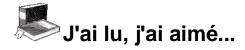
Seigneur donne-moi d'oser ce que tu attends de moi Seigneur donne-moi de prendre seulement ma part de ne pas présumer de mes forces

de ne pas ombrager l'espace dont les autres ont besoin pour grandir

Seigneur donne-moi de naître à ce que je suis par toi.

Les autres membres du CP sont Jean-Louis Nosley (Président), Claire Duchesne, Nicole Draussin, Sylvette Bareau, Marc Faba, Antoine Jaulmes, Françoise Lauraine, Armand Malapa, Renée Piettre, Edgar Soulié.

Allo 702 - Avril 2018 6



Protestants, catholiques : ce qui nous sépare encore

François Clavairoly & Michel Kubler, Bayard 2017, 270 p.

Ce livre retranscrit une série d'entretiens entre F. Clavairoly, président de la FPF et M. Kubler (prêtre, ex-rédacteur en chef de *La Croix* et directeur du centre œcuménique Saint Pierre-Saint André de Bucarest), tous deux membres du groupe des Dombes, qui réunit tous les ans depuis 1936 des théologiens catholiques et protestants pour réfléchir à un consensus entre les deux confessions.

Ce dialogue publié pour les 500 ans de la Réforme aborde toutes les discussions en suspens. Si des points de divergence subsistent, le consensus est souvent déjà là : "Nos cœurs brûlent mais nos intelligences sont lentes à comprendre", conclut F.C.

L'ouvrage aborde

- les croyances : place de la Bible, humanité ou divinité de Jésus, place de Marie et des saints, salut et prédestination, relation à Dieu ;
- les guerres de religions ("Tuer au nom de Dieu est satanique", dit le pape François);
- l'organisation de l'Église : ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise, un catholique ne peut plus ignorer Luther, ni un protestant ignorer le pape ;
- les rapports avec la société : essentielle confrontation entre les attitudes protestante et catholique, au delà du rôle moteur du protestantisme dans la laïcité ou du rôle de référence joué par l'Église catholique.
- L'impératif moral du dialogue inter-religieux : rencontres d'Assise, différence entre "prier ensemble", et "être ensemble pour prier", car "les murs de la séparation ne montent pas jusqu'au ciel".

Je retiens parmi les points de divergence, moins les questions de la présence réelle ou de l'autorité du pape (à mon avis on peut faire avec !), que les très réelles différences d'organisation (plus directive chez les catholiques, plus consensuelle chez les réformés), entraînant des repères plus nets chez les catholiques et l'obligation pour les protestants de réfléchir par euxmêmes aux bonnes réponses.

Alain Mathiot

Lectures bibliques quotidiennes d'AVRIL			
		psaume	
D1 Pâques	Jean 20.1-10 Actes 10.34-43 Colossiens 3.1-4 Marc 16.1-8	118.1-20	
L2 Ma3 Me4 J5 V6 S7 D8	Jean 20.11-18 Jean 20.19-29 Jean 20.30-21.14 Jean 21.15-25 Psaume 132 Psaume 133 Psaume 134 Actes 4.32-35 1 Jean 5.1-6 Jean 20.19-31	45 46 47 48 49 50 118.17-23	
L9 Ma10 Me11 J12 V13 S14 D15	2 Chroniques 12.1-16 2 Chroniques 13.1-23 2 Chroniques 14.1-15.19 2 Chroniques 16.1-14 2 Chroniques 17.1-19 2 Chroniques 18.1-27 2 Chroniques 18.28-19.11 Actes 3.13-19 1 Jean 2.1-5 Luc 24.35-48	51 52 53 54 55 56 4	
L16 Ma17 Me18 J19 V20 S21 D22	2 Chroniques 20.1-21.1 2 Chroniques 21.2-20 2 Chroniques 22.1-12 2 Chroniques 23.1-21 2 Chroniques 24.1-27 2 Chroniques 25.1-28 2 Chroniques 26.1-23 Actes 4.8-12 1 Jean 3.1-2 Jean 10.11-18	57 58 59 60 61 62 118.24-29	
L23 Ma24 Me25 J26 V27 S28 D29	1 Corinthiens 1.1-17 1 Corinthiens 1.18-31 1 Corinthiens 2.1-16 1 Corinthiens 3.1-23 1 Corinthiens 4.1-21 1 Corinthiens 5.1-13 1 Corinthiens 6.1-20 Actes 9.26-31 1 Jean 3.18-24 Jean 15.1-8 1 Corinthiens 7.1-16	63 64 65 66 67 68 22	

CALENDRIER D'AVRIL 2018

Dimanche 1er	10 h 30	Culte de Pâques sainte cène
Mardi 3	18 h 00	Bureau du CP
Samedi 7	14 h 00	We des éclaireurs
Dimanche 8	10 h 30	Culte, repas de l'amitié
		Fin du we des éclaireurs
Mardi 10	20 h 00	Conseil presbytéral
Mercredi 11	20 h 30	Comité de rédaction du 702
Jeudi 12	20 h	Groupe biblique
Dimanche 15	10 h 30	Culte, sainte cène, baptême
Lundi 16		Retraite de KT au Rocheton
		jusqu'au 18
Dimanche 22	10 h 30	Culte
Vendredi 27	14 h 45	Routage du 702
Dimanche 29	10 h 30	Culte sainte cène

Permanence pastorale

Dominique Hernandez, pasteur référent de Robinson

tél.: 01 69 20 26 42

Site internet

www.erf-robinson.org

Association cultuelle

Pasteur : Poste vacant. A partir du 15 juillet 2017, le pasteur

référent est Dominique Hernandez.

En cas de nécessité, voir Monsieur Jean-Louis Nosley.

Conseil Presbytéral, Président : Jean-Louis Nosley

01.46.60.17.81, Mail: jlnosley@online.fr

Trésorier : Nicole Draussin : adresser le courrier au Centre

01 46 65 88 59, *Mail* : nicole.draussin@neuf.fr Chèques au nom de l'Église Réformée de Robinson :

Crédit Lyonnais, cpte n° FR 12 3000 2005 9400 0000 5981 P51

Association culturelle - Centre de Robinson

36 rue Jean Longuet, 92290 Châtenay-Malabry Présidente: Magali Bélicard, 01.46.61.39.97

magali@belicards.com

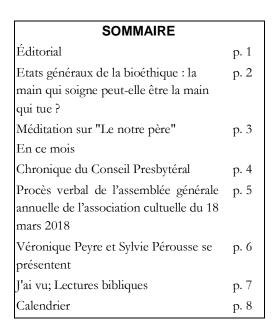
Trésorier : Frédéric Jouve, 01 75 49 72 13

Fred.jouve-perso@laposte.net

Cotisation 10 € - Chèques à "Centre de Robinson"

Maison ouverte:

Planning des salles : Gisèle Berthon, 01 43 50 72 98





Équipe Locale EEUdF

Conseillères:

Catherine Lortsch (06 15 54 49 64),

catherinelortsch@yahoo.fr

Claire Siringo, clairemartingo@gmail.com

Responsable Louveteaux:

Matthieu Collura, mcg_collura@orange.fr Marc Bélicard, marc@belicards.com Romain Favre, romain-favre@outlook.com

Responsable Eclaireurs:

Leo Negre, leo.ng@hotmail.fr Rosalie Bélicard, rosalie@belicards.com

Branche Ainée unioniste :

Étienne Rezeau, etienne.rezeau@gmail.com



édité par la Paroisse Réformée de Robinson, Église Protestante Unie de France

CPPAP N° 0722G79042 ISSN 1298-9991,

Dépôt légal : avril 2018 Adresse : 36 rue Jean Longuet 92290 Châtenay-Malabry Tel. : 01 46 60 30 40

Directeur de publication : Jean-Louis Nosley

Maquettiste: Florence Hamrani

Imprimeur: Atout'com 91 rue Boucicaut, 92260

Fontenay

Abonnement : 1 an : 18 € - soutien : 30 €